

MARSEILLE DANS UNE ATMOSPHERE DE CONFIANCE ET D'ESPOIR

reprend sa vie normale



En haut : Amateurs de promenade en mer. Au centre : Au Jardin de la Bourse. En bas : Autour de l'événement d'un marchand en plein air, cours Belancaise.

(Photos Petit Marseillais : R. H. 1408, R.H. 1.409, R.H. 1410)

Au lendemain du jour de deuil national, qui a vu tout Marseille honorer les morts glorieux de la guerre en une manifestation unanime de sentiment ému, Marseille reprend son activité laborieuse, ce qui est encore, pour notre cité, le meilleur moyen de collaborer à la renaissance du pays.

Avec la sécurité revenue et dans les clartés du soleil de juin qui embellissent toutes choses, Marseille retrouve ses aspects familiaux. L'embarquement au Quai des Belles d'amateurs de promenades en mer renouvelle dans leur pays sera accéléré.

Le rapatriement des Polonais réfugiés en Roumanie va être accéléré

BUCAREST, 26 juin. — Les gouvernements roumains et allemands ont conclu une convention aux termes de laquelle le rapatriement des réfugiés polonais actuellement en Roumanie et disposés à rentrer dans leur pays sera accéléré.

Voici, d'autre part, des marchands débattant leurs marchandises en plein air et qui ajoutent à l'animation et au pittoresque du Cours Belancaise.

Enfin, le Jardin de la Bourse redevient l'endroit paisible et charmant où, près des mamans attendries, les enfants prennent leurs ébats, libérés de la crainte des avions ennemis qui travaillaient récemment notre ciel, en messages de ruine et de mort.

M. Baudouin, ministre des Affaires étrangères a reçu diverses personnalités

BORDEAUX 26 juin. — M. Baudouin, ministre des Affaires étrangères, a reçu MM. Bidelle, ambassadeur des Etats-Unis ; de Léquerra, ambassadeur d'Espagne ; les membres du gouvernement belge présents à Bordeaux ; M. Léon Noël, ambassadeur de France. (Havas).

Donneurs bénévoles 38 ampoules de votre sang ont servi aux blessés du dernier bombardement de Marseille

Au Comité médical des Bouches-du-Rhône, sur l'initiative du Dr Roussac, fonctionnaire de l'organisme qui — hier encore — était en pleine activité ; celui de la récolte du sang pour le service médical de l'armée. La région, d'un régime aimable, l'animateur ; le Dr Monge et sa vaillante équipe féminine.

On dit que les femmes sont douillettes. Pas celles qui se présentent ici ; qui, à l'appel du numéro qu'on leur a donné à l'entrée, viennent crânement s'asseoir auprès des infirmières blanches, tendent leur doigt pour le coup de lancette, regardent sourdre leur sang. De ce sang, l'infirmière prélève trois gouttes qu'elle dépose sur trois gouttes de serum alligées sur une carte blanche. Le sang de la donneuse coagule ou ne coagule pas l'une ou l'autre de ces gouttes. Ainsi l'on détermine le groupe sanguin auquel appartient le sang du donneur.

Il y a des sangs qui coagulent celui-ci et non celui-là. Il y a, aussi, il y a surtout, un sang qui ne coagule aucun autre ; ce sang-là, c'est le sang rêvé ; c'est le sang que l'on peut transfuser à n'importe quel blessé exsangue ; c'est le sang du « donneur universel ».

Encore faut-il que ce sang soit pur. De là, la nécessité d'un deuxième examen. Sur le volontaire qui donne un sang universel, on prélève donc une prise plus sérieuse : 20 centimètres cubes, qui vont servir à déceler la qualité du sang offert, à déceler, le cas échéant, la tuberculose, le paludisme, tout ce qui peut faire renoncer à l'offre généreuse. Ensuite, le sang trouvé exempt de toute tare, on procède sur le donneur au prélèvement définitif : 200 centimètres cubes. Ceci se

passé ailleurs, dans un des centres de récolte de la région. Ce sang-ci est mis en ampoule. Il est rendu transportable et servira aux chirurgiens militaires.

Il n'en manquera pas : depuis le 1er mai, le Comité médical des Bouches-du-Rhône a enregistré 11.000 donneurs bénévoles, hommes et femmes de toute condition, de tous âges : de 21 à 65 ans, de toutes professions. (Entre 18 et 21 ans, il faut une autorisation écrite des parents). Et sur ces 11.000 donneurs, un gros tiers a été retenu.

Sang pour les militaires. Mais aussi pour les civils. De ces ampoules offertes par des donneurs universels, un certain nombre viennent de servir, et c'est tout récemment : lors du bombardement sauvage qui a fait, dans le populaire quartier du Vieux-Port, quelques centaines de victimes. Trente-huit ampoules ont, en effet, été demandées et fournies d'urgence par le Comité médical le soir du 21 juin.

Nos soldats, Dieu merci, n'en ont plus besoin. Mais d'autres circonstances peuvent se présenter. Donneurs, ne croyez pas que le refus de votre offre généreuse implique un mauvais état de santé. Il n'en est rien. Le Dr Monge nous en donne la formule assurée. Les raisons qui font écarter tel ou tel sang sont des raisons de coagulation. Pas autre chose. Que la fin des hostilités, donc, n'arrête pas le joli geste qui vous a conduits, ces dernières semaines, au Comité médical de la rue des Convalescents. La même gratitude vous y attend demain qui vous fut témoin hier.

Le drame, hélas ! n'est pas uniquement un accident du temps de guerre. — M. B.

L'OPINION FRANÇAISE Le pays devant son nouveau destin

On pleurait une espérance

Au lendemain de l'armistice, la presse jette un coup d'œil en arrière sur le triste passé, pour en tirer les justes enseignements que le maréchal Pétain a si noblement condamnés dans ses messages aux Français. « On pleurait une espérance », écrit le Petit Parisien, méditant sur les fermes du jour de deuil du 26 juin.

Dans le Petit Parisien, M. Jacques Aubert écrit : « Le jour de l'armistice, où la France connut le deuil de la défaite, apparut comme un dimanche étrange un peu lugubre. « Au terme d'une course dont l'évolution fut surprenante et les péripéties imprévues, la guerre s'arrêtait. Elle s'arrêtait dans notre défaite. « Mais cette défaite ne met pas un instant en cause la bravoure et le dévouement des soldats français. Leur sang a coulé. « Cet héroïque sang signifie la plénitude d'un sacrifice et l'aboutissement d'une victoire ; la victoire que nous portent sur eux-mêmes des héros quelle que doive être l'issue de leur geste. « Quelle fidélité serait plus émouvante que celle qui sut s'accomplir à l'état pur ? « Ce fut un jour de deuil au calendrier de la nation. L'expression est symbolique. On pleurait une certaine espérance. « On pleurait ceux dont la mort ne permit pas à cette espérance de se définir dans le réel. Mais on ne pleure pas la France, car elle vit. »

Il faut croire Pétain

Lorsque Pétain dit que le combat ne pouvait pas être prolongé, il faut le croire. Que l'historien à le faire, si ce n'est quelque part de doute, assésé par la passion ? On lui dans la France de Bordeaux. Pétain l'a dit, il faut le croire.

La solution la moins défavorable est celle de cet armistice immédiat. On ne pouvait pas, eu égard à la disproportion des forces antagonistes (disproportion sur laquelle il faudra d'ailleurs demander des comptes le moment venu), on ne pouvait pas, d'ailleurs, envisager, en présence de la supériorité en armes et en effectifs de nos adversaires, une plus favorable solution que ce terrible armistice.

Heureux si dans l'excès de douleur où il nous plonge, nous retrouvons nos énergies défaillantes pour le redressement victorieux de demain.

L'effroyable surprise

Notre défaite fut une effroyable surprise. Le peuple réclame des explications sur les conditions dans lesquelles cette guerre fut entreprise. Si il y eut impréparation, c'est un crime. Dans le Jour-Echo de Paris, M. Fernand Lavaut écrit : « L'ampleur de notre défaite reste une effroyable surprise. Si la France a dû accorder la double signature de Retondes et de Rome, c'est parce que, en dépit de ce que nous savions déjà, la faiblesse de notre armée, dans les dernières semaines de la lutte, telle qu'elle nous est aujourd'hui révélée, dépassait tout ce qu'il était possible de concevoir. »

Nomination de M. André Dubois comme directeur de l'Administration de la police à la Sûreté nationale

BORDEAUX, 26 juin. — Par décret rendu sur la proposition du ministre de l'Intérieur, M. André Dubois, directeur-adjoint à la direction des affaires départementales et communales, est nommé directeur de l'Administration de la police et des affaires générales. La direction générale de la Sûreté Nationale, en remplacement de M. Cahet, admis à faire valoir ses droits à la retraite, était vacante.

Tribunal correctionnel

L'AFFAIRE DES TRAVELER'S CHEQUES

En octobre 1939, on s'en souvient, un lit important de traveler's cheques, on blanc — il y en avait pour 24.500 francs — était volé dans une banque italienne. La police, informée du fait, se livra à des recherches qui n'aboutirent à aucun résultat.

Tout au plus expliquèrent-ils qu'ils tenaient ces valeurs d'un inconnu qui les leur avait données en échange de services rendus.

A l'audience de la quatrième chambre correctionnelle, présidée par M. Terrin, la femme Bogliolo comme son comparse Fyssa Jacques eurent la même attitude qu'à l'instruction.

Le rapatriement des Polonais réfugiés en Roumanie va être accéléré

BUCAREST, 26 juin. — Les gouvernements roumains et allemands ont conclu une convention aux termes de laquelle le rapatriement des réfugiés polonais actuellement en Roumanie et disposés à rentrer dans leur pays sera accéléré.

Trois mille cinq cents réfugiés polonais civils sont déjà retournés en Pologne. Les rapatriements seront terminés au juillet.

BORDEAUX 26 juin. — M. Baudouin, ministre des Affaires étrangères, a reçu MM. Bidelle, ambassadeur des Etats-Unis ; de Léquerra, ambassadeur d'Espagne ; les membres du gouvernement belge présents à Bordeaux ; M. Léon Noël, ambassadeur de France. (Havas).

AL e esprits ds >

compte qu'une ficelle aux impatiants même qu'on lui de lecteurs avec l'écriture inop de choses au public, qui l'insistent, ont été dites, ne pas dire. Et la presse obligée de vivre la guerre a été tellement perturbée par éditoriaux et châtiments à paroliers insupportables réalistes français fond de leurs fonds austère et, de bon

navigation hin Selon la « Na... la naviga... reprise tout... puis jusqu'à qu'à Bâle est tuellement, en s destructions... (Havas).

MONDE romaine, que seraient rassem... romaine. ministre, et plurièrement beige... Gouvernement, au régiment d'artil... ports de la guer...

ne année scolar... Lettonie, l'en... remplacera ait jusqu'à pé... obligatoire.

ROISES le 5 6 7

ENT - 2. Couvert Pôles et m... - 4. Villa de de canton de Douleur ca... - 7.

NT timent mou... portatif. - 1. Quand... - 2. En... - 3. - 4. - 5. - 6. - 7. - 8. - 9. - 10. - 11. - 12. - 13. - 14. - 15. - 16. - 17. - 18. - 19. - 20. - 21. - 22. - 23. - 24. - 25. - 26. - 27. - 28. - 29. - 30. - 31. - 32. - 33. - 34. - 35. - 36. - 37. - 38. - 39. - 40. - 41. - 42. - 43. - 44. - 45. - 46. - 47. - 48. - 49. - 50. - 51. - 52. - 53. - 54. - 55. - 56. - 57. - 58. - 59. - 60. - 61. - 62. - 63. - 64. - 65. - 66. - 67. - 68. - 69. - 70. - 71. - 72. - 73. - 74. - 75. - 76. - 77. - 78. - 79. - 80. - 81. - 82. - 83. - 84. - 85. - 86. - 87. - 88. - 89. - 90. - 91. - 92. - 93. - 94. - 95. - 96. - 97. - 98. - 99. - 100.